

ZONES RÉSERVÉES CANTONALES

Relevé et 1:10 000
en vertu du 1.0.00.00.00

Échelle 1:500

Vision du 10.00.00.00

Direction du Canton Municipal, en date du 10.00.00.00

Le Maire: 

ADSR Swiss & Swiss AG | rue du Son 118 | 1000 Son
+41 27 222 02 02 | info@adsr.ch | www.adsr.ch

Légende

-  Zone réservée
-  Zone réservée de la Canton
- Affectation des zones**
-  Zone des villages
-  Zone d'habitation des villages (H)
-  Zone résidentielle (R)
-  Zone résidentielle (R)
-  Zone de construction et d'habitation publique (H)
-  Zone des Moyens de la Zone
-  Zone destinée aux activités résidentielles et de loisirs de la Zone à aménager
-  Zone mixte commerciale, résidentielle et touristique de la Zone
-  Zone mixte de construction et d'habitation d'habitation et touristique à aménager - voir remarque
-  Zone mixte commerciale de la Canton à aménager
-  Zone touristique
-  Zone mixte commerciale et commerciale
-  Zone commerciale à aménager
-  Zone de loisirs
-  Zone d'habitation et de loisirs de matériaux

